

Notes de folklore du "Conversateur suisse" [suite] : volume VII

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde**

Band (Jahr): **16 (1926)**

Heft 1-3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Notes de folklore du «Conservateur suisse». (Suite.)

Volume VII.

Vaud. Plantes utiles. Le *Cytise* devrait être plus cultivé qu'il ne l'est communément: ses fleurs, ses feuilles, ses graines sont employées en médecine, comme apéritives et purgatives. Son bois, à la fois élastique et peu cassant, va de pair avec l'*If* pour faire les meilleurs arcs, et jadis on en exportoit beaucoup de l'un et de l'autre en Angleterre pour cet usage: il est encore mis en œuvre pour des flûtes, des manches d'outils, des chevilles, et en général pour tout ce qui exige un bois excessivement dur: aussi sa dureté et sa couleur brunâtre l'ont fait appeler par les jardiniers *faux ébenier*, et par nos paysans le *bois d'acier*; il est aussi connu sous le nom d'*Orbois* ou d'*Aubours*, qui est une corruption du latin *Laburnum*, par lequel Pline le désigne. (p. 16-17.)

Superstition. Il y vient encore de temps en temps des bergers et des paysans, quelques uns même de fort loin: ce qui les y attire, c'est le *lait de Lune*, qu'on y ramasse sans peine et en abondance, et auquel l'ignorance et la superstition attribuent de grandes vertus, soit médicinales, soit magiques. Ce *lait de Lune* est une substance blanche, farineuse, douce au toucher, sans odeur ni saveur, qui, dans son premier état de dépôt humide, adhère au rocher: on peut la presser et la serrer dans sa main à-peu-près comme une pelotte de neige: exposée à l'air, elle blanchit encore davantage, sèche fort vite, et devient friable et excessivement légère, parce qu'elle est très-poreuse: jadis les charlatans la recherchoient avec avidité, la réduisoient en poudre, la donnoient intérieurement pour les inflammations de poitrine, les crachemens de sang, les dissenteries, les toux opiniâtres, ou l'appliquoient extérieurement sur les playes et les ulcères; ils en préparaient aussi un collyre qu'ils vendoient très-cher, et ils faisoient un secret des lieux où ce médicament se trouvoit. Une médecine plus éclairée prétend que cette substance n'a d'autre utilité que d'être un absorbant propre à dessécher: on assure de plus que les vétérinaires s'en servent encore avec succès pour traiter certaines tumeurs, qui viennent au pis des vaches. Nos paysans l'appellent *Mammel*, par corruption de l'allemand *Monmilch*, lait de Lune. Les anciens naturalistes la nomment *agarie minéral*, *champignon de pierre*, *moëlle de rocher*, *morochtus*, *galaxie* d'un mot grec qui signifie *lait*, etc. Quoiqu'il en soit de ces propriétés réelles ou supposées, le *lait de Lune* n'est au fond qu'une espèce de craye, qui provient d'un stalactique calcaire, que le temps et l'humidité ont réduit en pâte ou en poussière: tous les cabinets d'histoire naturelle en contiennent des masses plus ou moins grosses, dont la plupart sont d'un blanc de lait, et quelques unes de couleur jaunâtre. La plupart des concavités des Alpes en recèlent dans leurs flancs: autrefois on faisoit grand cas du *lait de Lune* ramassé dans les cavernes du Pilate, du Rigi, du Stockorn; il y avoit même des paysans qui vivoient du commerce de cette substance, qu'ils recueilloient et qu'ils colportoient au loin, sur-tout en Allemagne et en Flandre, et je suis porté à croire que c'est la quantité de *lait de Lune* que produisent les grottes de Corjeon, qui fait leur célébrité. (p. 22—24.)

Présage météorologique. Dans cette chaîne d'Alpes, il y a beaucoup de Cresserelles (*Falco tinnunculus* en latin; *criblette* en patois) qui y vivent de taupes, de souris et de petits oiseaux: quand vous voyez ces Cresserelles se dresser contre le vent la tête en haut et le corps perpendiculaire, et se

maintenir pendant plusieurs minutes dans la même position par un battement d'ailes non interrompu, vous pouvez vous attendre à un prompt changement de temps. (p. 28.)

Superstition. C'est ainsi qu'il en est des temples de Bremis, de Jaberie, du St-Bernard et de plusieurs autres; la superstition a été si loin, qu'ils ont bâti une chapelle pour une Idole, qui de toute ancienneté étoit adorée par les passans; et que le vulgaire ignorant assure et croit que St-Bernard après avoir vaincu les Démons, les retient prisonniers en ce lieu. (p. 79.)

Lucerne. Superstition. Le petit lac du mont Pilate doit sa célébrité à la superstition, qui prétend qu'il excite des tempêtes, quand on l'irrite en y jetant quelque ordure; mais il seroit aussi absurde de soutenir cette opinion que de la réfuter. (p. 87.)

Grisons. Goitreux. On assure que ces êtres à peine ébauchés n'usent point des alimens ordinaires; que les uns vivent de foin, les autres de matières les plus dégoûtantes; et que plusieurs restent sans vêtement même pendant l'hiver: au lieu de langage ils forment certains sons que personne ne comprend: Dans le canton de Zurich, un peu au-dessus de l'embouchure de la Thour dans le Rhin, on montre une source qui produit le goitre; et dans la vallée de Zizers, un ruisseau dont l'eau cause la folie. (p. 90—91.)

Suisse. Maisons rurales. Leurs maisons construites sans goût ni symétrie, ne sont faites que de poutres péniblement entassées, qui résistent à l'intempérie des saisons, mais qui noircissent tellement en vieillissant, qu'on dirait de l'ébène d'Ethiopie: les toits sont couverts de plaques d'ardoise, pour prévenir les incendies. (p. 108.)

Coutume judiciaire. Leurs causes et leurs procès se terminent le neuvième jour au plus tard, et le jugement ne peut se renvoyer au-delà de ce terme. (p. 109.)

Célébration d'un mariage. Noce. Il n'est permis à aucune femme d'assister à un repas public, excepté au banquet des noces, qu'ils célèbrent d'une manière qui ne paroitra pas moins extraordinaire. Sortie de la maison paternelle au milieu de gens armés, la promise se met en marche au son des tambours et des fifres, comme devant prendre part à la vie militaire de son mari: le nombre des chevaux de sa suite est proportionné à la fortune de sa famille: bientôt son paranymphe monté sur un beau coursier, la prend en croupe et la conduit à la maison de l'époux. De là, après avoir revêtu un costume antique et formé son cortège de jeunes filles choisies, qui ont toutes la tête parée de couronnes et de rubans, elle va à l'église pour recevoir la bénédiction nuptiale: l'époux la ramène chez lui à pied, en la tenant par la ceinture; usage qui, ainsi que d'autres dont je ne parle pas, rappelle les mœurs des peuples barbares. A l'entrée et au sortir de l'église, les fifres, les tambours et les trompettes se font entendre: la nôce excessivement parée est reçue au bruit de la mousqueterie: ainsi commence, ainsi finit la cérémonie. Au son de la même musique militaire, ils chantent et dansent à la manière des sauvages: un danseur et une danseuse tournent rapidement en rond, sans observer cadence ni mesure, et savent à peine exécuter trois ou quatre figures différentes. Pendant le banquet qui suit le bal, la modestie des femmes est aussi remarquable que le profond silence qu'elles gardent: les filles à marier, immobiles et gênées par un habillement d'étiquette, auquel elles ne sont point accoutumées, tiennent table environ trois heures, sans changer d'attitude ni de visage, tandis que les hommes

se provoquent à boire, en se portant des santés réciproques. A l'exception des nôces, les femmes vivent dans la plus stricte retraite, sous la garde de leur pudeur, et restent avec leur famille dans l'intérieur de la maison, vêtues plutôt avec négligence qu'avec simplicité: leurs enfans à demi-nuds, sales et crasseux, s'élèvent sans soins ni propreté; ce qui ne les empêche pas, tant s'en faut, d'acquérir cette haute taille et de développer ces membres robustes qui font notre admiration. (p. 113—115.)

Vêtements. Les vêtemens des Suisses diffèrent de ceux des Allemands: la plupart portent des casaques larges et de différentes couleurs, semblables à la braye des anciens Gaulois: les autres en ont de serrées qui dessinent toutes les formes du corps; un petit nombre a adopté nos manteaux et nos habits ordinaires: pour la maison, où ils se mettent très simplement, ils n'emploient que des draps épais, tissus d'une laine grossière. (p. 115.)

Bâle. Eglises. Dans leur intérieur sont des tribunes de bois grillées, où les dames s'enferment pour prier avec leurs servantes: chacune s'en procure une selon son rang et sa dignité, de manière que les bancs de la noblesse sont plus élevés que ceux des roturiers. Dans quelques unes les femmes sont entièrement cachées, dans d'autres elles ne montrent que la tête; mais le plus grand nombre se laisse voir de la ceinture en haut, quand elles se tiennent debout pour écouter l'Évangile, selon le rituel Romain. Ces tribunes ont de plus plusieurs petites fenêtres, par lesquelles on peut regarder la célébration des saints mystères: je présume que cet usage a été inventé pour se garantir en hiver des rigueurs du froid. (p. 119—120.)

Cigognes. Superstition. Les cigognes en habitent le faite, y nichent, y élèvent leurs petits et paroissent se plaire dans cette ville comme dans leur patrie; elles vont et viennent librement dans les rues sans que personne les inquiète: les Bâlois prétendent que *ces oiseaux mettent le feu aux maisons si on leur enlève leurs petits*, et c'est par ce motif qu'ils les laissent multiplier sans obstacle. (p. 121.)

Inscriptions. Des inscriptions en lettres Hébraïques, qui sont autant d'épithames, prouvent qu'une partie des matériaux de ces ouvrages est tirée *des tombeaux des Juifs*; d'où l'on peut conclure qu'il y avoit jadis à Bâle beaucoup d'Israélites. (p. 123—124.)

Exercices corporels. Les uns lancent des traits, les autres montrent leur force en jetant de lourdes pierres; plusieurs jouent à la paume, non point à la manière des Italiens; mais ils placent à une certaine distance un cercle de fer, et chacun cherche à y faire passer sa paume, poussée non avec la main, mais avec une raquette de bois; le reste de la jeunesse chante ou fait galerie autour des joueurs. (p. 124—125.)

Supplices. Les supplices dont ils punissent les malfaiteurs sont très-rigoureux: les uns rompus vifs expirent sur la roue; les autres sont noyés dans le Rhin; ceux-ci sont brûlés, ceux-là sont mutilés dans quelqu'un de leurs membres. Il en est qu'ils renferment dans une étroite prison, où on ne leur donne qu'un peu de pain et d'eau jusqu'à ce qu'ils périssent de misère. (p. 127—128.)

Jura Bernois. Charbonnières. Les Charbonnières fument dans une enceinte de rochers tumultueusement jetés les uns sur les autres, sous l'ombrage d'arbres qui en abritent la base et les flancs, à côté de la Litzel encaissée par

de petites digues. Vous y voyez les ouvriers empiler les bois amenés de plus loin, les couper en buches égales, en former le cône régulier qu'un feu lent et progressif doit enfin réduire en charbon, et les couvrir de terre, ou quelquefois de mousses humectées. Dès que le feu y est ils doivent le surveiller jour et nuit; et ces élèves de Vulcain, enfumés comme leur maître, sont alternativement sur pied, jusqu'à ce que la cuite soit achevée. Leur hutte, formée de tronçons de sapin, recouverte de planches brutes, est jetée dans le coin du tableau, et s'adosse au roc, tout près d'un petit pont contigu. Le charbonnier s'y met à l'abri de la pluie; il y prend sur le jonc ou sur le foin un repos fréquemment interrompu: sa chèvre nourricière s'y réfugie aussi dans les mauvais temps. Tous les recoins des rochers voisins sont mis à profit pour déposer des tisons et toutes leurs ouvertures servent à loger les petits ustensiles du ménage rustique. (p. 138—139.)

Cadeaux princiers. Quand il dit sa première messe (Félix V), son fils aîné Louis de Savoie, auquel il avait remis le gouvernement de ses États, lui offrit un pain d'or; et Philippe, comte de Genève, son second fils, lui offrit un pain d'argent: le comte Jean de Thierstein lui présenta le vin dans un vase d'or de la forme d'un petit tonneau; et le Margrave de Rôthelen, dans un vase d'argent. (p. 149.)

Vaud. Numismatique. Dans les statuts de l'Évêché, confirmés en 1368, on trouve cet arrêté: «Le Seigneur Evêque ne peut battre ou faire battre monnaie sans le consentement des trois ordres (le Chapitre, la Noblesse et la Bourgeoisie); c'est toujours dans la rue de Bourg que se battra la monnaie de Lausanne, et les monnoyeurs ainsi que leur maison, aussi longtemps qu'ils y battront monnaie, sont exempts de chevauchées et de gîtes.» (*sunt liberi a cavalcatis et deys Gitayes.*) Les plus anciennes bractéates frappées à Lausanne, devenues très rares, portaient *deux coupes*, qui sont les armes de l'Evêché. (p. 181.)

Culte druidique. Ainsi, loin de périr sans gloire, ce *chêne druidique* laisse après lui un long souvenir, qui reporte la pensée vers ces tems où les Helvétiens, nos ancêtres cueilloient le gui doré, formoient au fond des forêts désertes des cercles de rochers bruts, et dans ces enceintes inconnues des profanes, adoraient en secret la puissance créatrice et conservatrice de l'univers, sous les noms mystérieux de *Taut*, de *Belin* et de *Taranis*. (183—184.)

Valais. Chute de montagne. De plus, la plaine du Rhône prouve, par les couches et les dépôts lacustres qui la constituent, que le Léman étoit jadis plus long de plusieurs mille pas qu'il n'est actuellement, et qu'il répondoit à la mesure que Marius lui assigne. La tradition répandue dans toute cette partie du Bas-Valais est unanime sur ces points . . . qu'une grande montagne s'écroula autrefois, qu'elle couvrit l'extrémité du lac et les bords du Rhône; qu'elle écrasa quelques villages avec leurs habitans, qu'alors fut détruit le bourg d'Epaona, situé dans le voisinage de St-Maurice, décoré d'une maison royale, et connu dans l'histoire ecclésiastique par un concile provincial que le roi Sigismund y assembla en septembre 517, et que tous les villages qu'ont trouve actuellement sur ce côté du Rhône ont été bâtis postérieurement à cet écroulement. (p. 191.)

Zoug. Superstition. Le peuple attribua cette ruine aux grosses carpes du lac, qui avoient creusé sous le rempart. (p. 194.)

Suisse. Coutume de fête. On fait des décharges d'armes à feu jusques dans le centre des villages, sur-tout dans les nêces des paysans. (p. 365.)

Vaud. *Oraisons funèbres.* Dans une partie de nos Alpes, l'usage des oraisons funèbres s'est conservé: quand il s'agit d'un homme du peuple, elle se prononce dans le cimetière même et c'est le plus souvent le maître d'école de la paroisse qui remplit cette fonction. (p. 382.)

Caves. La cave de quelques unes de nos maisons est plus habitée que le reste du logis . . . on y descend vers les dix heures du matin: on y exerce l'hospitalité envers les passans: on y traite des affaires de la Commune et même du District: on y rentre d'abord après dîné, pour voir s'il n'est arrivé aucune avarie aux tonneaux, qu'on goûte successivement et avec réflexion; et quand le guet commence à crier, on en sort avec autant de peine que de regret, pour gagner son lit. (p. 479.)

Abbaye des Vignerons. Vevey, ville bien bâtie et commerçante, la seconde du Canton. Elle est remarquable par une institution agricole appelée l'*Abbaye des Vignerons*, destinée dans son origine à favoriser la culture des vignes. Son chef porte le titre et la crosse d'*Abbé*: dans le siècle dernier, tous les 5 ou 6 ans cette société se formoit en procession, et offroit un mélange bizarre de sacré et de profane, comme Noé et Bacchus, St-Urbain et Silène, et attiroit à Vevey un concours immense de curieux. Son premier nom fut l'Abbaye des *Mo couer* (mal habillés): mais elle l'a bien démenti; et l'on présume que c'est pour s'être trop richement habillé dans sa dernière parade, que la procession n'a plus lieu. (p. 480—481.)

Major de santé. C'est une imitation du *Symposiarque* des anciens: ce Roi de la table est très-respecté et ponctuellement obéi: il prescrit le nombre des rasades, la nature des toasts. (p. 481.)

Einſtige Liebesbriefe, Spruchbrieflein und Eheverträge.

Im zürcherischen Oberlande war es im 17. und 18. Jahrhundert allgemein üblich, daß sich einander liebende Knaben und Mädchen, insofern irgend ein unliebsames Hindernis den persönlichen Besuch absolut verunmöglichte, einander sog. „Liebesbriefe“ zuschickten. Auch auf den Neujahrstag kam es öfters vor, daß der Bräutigam seiner „Geliebten“ schriftlich „ewige Liebe und Treue“ gelobte.

Manchenorts verjah auch wohlhabenderen Verliebten der Dorfschulmeister den Liebesdienst oder gegen entsprechendes „Trinkgeld“, ihre Herzenswünsche in möglichst gefälliger Schrift und hübschen kalligraphischen oder farbigen Verzierungen auf feinstem Papier großen Formats auszufertigen und heimlich dem Verliebten in die Hände zu spielen. Oft wurde ein solcher Brief fünfteilig gefaltet, ähnlich einer offenen Enveloppe, so daß sowohl die vier äußeren Falten als auch das Mittelstück eine leere, zum Schreiben bestimmte Fläche bildeten.

In Seegräben wurde z. B. ein solcher Brief in reicher buntfarbiger Umrahmung aus dem Jahre 1783 aufgefunden, in dessen einzelnen Abteilungen folgende sinnige Spruchlein standen:

- | | |
|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| „1. Treue Herzen nur allein Gerne stets bejammen seyn. | 3. O wie ist mir wohl zu Muth, Wenn mich ein Schäßlein lieben tut. |
| 2. Immer frisch und ohn aufhören Soll getreue Liebe währen. | 4. Mein Herz thu ich dir schenken, Schönstes Kind zum Angedenken. |